



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

CHARMEYRAN - VERCORS

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Charmeyran - Vercors s'est déroulé le **jeudi 8 juin 2023**.

14 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus : Jean-Luc Petitclerc et Bernard Dupré.

Introduction du Maire

Sur le site du Cadran solaire, la résidence universitaire du CROUS est en construction, les étudiants devraient arriver fin 2023.

La faculté de pharmacie prévoit de réhabiliter et isoler le grand bâtiment Jean Roget qui fait face à la résidence du CROUS.

L'augmentation du nombre d'habitants à La Tronche aura un impact sur le nombre d'enfants. C'est pourquoi les élus ont décidé de construire une nouvelle école maternelle à la place de l'ancienne en bordure du parc Brise des Neiges. Le restaurant scolaire sera installé dans la salle de La Pallud, où les travaux seront faits à partir de cet été. Actuellement, la commune compte 18% de logements sociaux. L'obligation réglementaire est de 25%, et de ce fait la commune paie une pénalité de 70 000 € par année. Une part de logements sociaux est intégrée dans chaque projet immobilier sur la commune.

Dans la modification du Plan local d'urbanisme intercommunal en cours, des prescriptions sont données pour les terrains qui bordent la partie nord du chemin des Grenouilles : pas de barre continue, mais des immeubles de différentes hauteurs, avec des accès au parc du Vercors.

La construction du nouveau centre de tri d'Athanor sera terminée fin 2023. Lorsqu'il sera achevé, l'ancien centre de tri sera démoli et à sa place une nouvelle usine d'incinération sera construite.

Mobilités

Le principe des zones à faibles émissions (ZFE) est imposé par l'Europe et par l'Etat dans les zones comme la Métropole où la qualité de l'air est mauvaise. La ZFE pour les véhicules utilitaires et les poids lourds est actuellement en vigueur dans 27 communes de la Métropole dont La Tronche. Elle interdit la circulation des poids lourds et véhicules utilitaires légers avec un certificat Crit'Air 3, 4 et 5 depuis le 1^{er} juillet 2022. La ville remplace progressivement ses vieux véhicules polluants.

La seconde ZFE, pour les véhicules légers, est mise en place à compter du 1^{er} juillet 2023. Elle sera non permanente, c'est-à-dire qu'elle sera effective du lundi au vendredi et de 7h00 à 19h00. A compter de juillet 2023, les véhicules en Crit'air 5 ne pourront plus circuler dans les 13 communes concernées dont La Tronche. Certaines voiries de la commune sont hors ZFE : pour l'accès au massif de la Chartreuse et pour l'accès au CHU. Des aides financières, sur critères de ressources, seront proposées pour les particuliers de la métropole, notamment ceux résidant sur les communes de la seconde ZFE, pour changer de type de mobilité, ou pour remplacer leur véhicule.

Travaux

Route de Chartreuse, les travaux de reprise des réseaux humides se poursuivent. La route est fermée à la circulation du lundi au vendredi de 9h à 17h. La fin des travaux de réseaux est prévue début 2024, hors aléas de chantier. Des travaux d'aménagement de surface auront ensuite lieu, avec pour objectif la sécurisation des piétons et la diminution de la vitesse. Cet été, du fait du plan canicule, de nouveaux horaires de chantier modifieront les horaires de circulation. Dans ce cadre, des travaux de nuit sont prévus chemin de la Viotte cet été.

Le chemin Pont Prouiller est traversé par le cours d'eau du Charmeyran. Le pont sous la chaussée, situé au niveau du débouché du chemin du Charmeyran, est fortement fragilisé. La Métropole engage des travaux de réseaux et de renforcement du pont pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} juin. Le bas du chemin du Charmeyran est fermé à toute circulation. Sur le chemin Pont Prouiller les circulations piétonnes et cyclistes sont maintenues. Le haut du chemin Pont Prouiller passe en double sens pour les véhicules. Le chemin du Clos est en sens unique descendant.

Secteur du Charmeyran

Le site de compostage du square a été repris par une habitante volontaire. Elle a besoin d'aide pour gérer les composteurs avec elle. Vous pouvez vous faire connaître en contactant l'accueil des services techniques au 04 76 63 77 21.

Après échanges avec les riverains, les jardinières situées rue de l'Oisans et rue de Chamrousse sont maintenues, charge aux habitants de les entretenir, notamment en terme d'arrosage. Deux riverains demandent que les deux jardinières enlevées devant chez eux soient remises.

La commune a mis en place une gestion différenciée des espaces verts, les services plantent plus de plantes vivaces et moins de fleurs car ils s'adaptent à l'évolution du climat et aux sécheresses répétées en choisissant des espèces nécessitant peu d'arrosage.

La visibilité pour les véhicules en sortant de la rue de Chamrousse vers la rue du Vercors est mauvaise du fait de haies importantes.

Les places de stationnement devant le restaurant sont publiques. Certains clients se garent sur les places privées des copropriétés.

Il est prévu que le trottoir soit refait le long du stade Louis Galliard.

Projet place du Charmeyran

Dans le cadre du plan canopée de la Métropole, un projet devrait voir le jour place du Charmeyran. L'objectif est de lutter contre la chaleur en déminéralisant la place et en plantant des arbres et arbustes. Une réunion de présentation du projet sera faite aux riverains en amont.

Divers

A l'instar de nombreuses communes, la ville a déployé depuis le 1^{er} janvier 2023 l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 6h00. Les objectifs sont de réaliser des économies d'énergie, des économies financières, de préserver la biodiversité et de revoir les étoiles tout en prenant en compte la sécurité. Le renouvellement des systèmes d'éclairage public se fait au fur et à mesure, avec des ampoules plus économes. En cas de dysfonctionnement d'un point d'éclairage public, vous pouvez le signaler par mail : secretariat.st@ville-latronche.fr

Les agents et les associations sont également sensibilisés afin de réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments communaux.

L'embauche de médiateurs en période estivale contribue à assurer une présence de terrain en soirée pour enrayer ici un problème de voisinage, là une incivilité qui impactent le bien vivre ensemble. Ils sont présents du 30 mai au 30 septembre en soirée (horaires variables selon la période), vous pouvez les joindre au 06 10 04 69 28.

La plateforme numérique Kipeukoi permet de mettre en relation des personnes, favorisant ainsi les échanges de services gratuits. Plus d'informations en contactant le 04 76 63 77 16.

Dans le cadre du plan canicule, le CCAS recense les personnes isolées afin de prendre de leurs nouvelles régulièrement. Vous pouvez contacter le 04 76 42 55 97.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

